

Modalités & Délais d'Accès aux Formations

| Généralités

L'accès à nos formations peut être initié à la demande de l'employeur, du salarié, d'un particulier ou encore de Pôle emploi.

Pour toute demande, vous pouvez nous contacter :

- Par téléphone au 01 77 01 82 90
- Par e-mail à info@artedas.fr

Notre organisme de formation s'engage à vous répondre sous 72 heures. Une date de début de formation sera proposée en fonction de vos besoins, de vos disponibilités et de celles du formateur. Nous vous précisons également les objectifs pédagogiques, les compétences visées ainsi que les possibilités de financement.

Lorsque la formation nécessite des prérequis, nous vérifierons leur acquisition à l'aide d'un QCM réalisé en début de parcours.

| Vous êtes en situation de handicap

L'accessibilité des personnes en situation de handicap fait partie de nos priorités.

1. Accueil

Dès le premier contact, nous proposons un entretien afin de prendre en compte les spécificités liées à votre handicap et d'identifier les éventuels aménagements nécessaires pour sécuriser votre parcours de formation.

Nous vous encourageons à signaler le plus tôt possible la nature de votre handicap afin de mettre en place les solutions adaptées.

2. Référent handicap

Notre référent handicap, Kevin Mouneimne, est à votre disposition pour répondre à vos questions et vous accompagner.

3. Partenaires

Nous travaillons en lien avec différents organismes spécialisés afin de faciliter et d'accompagner le parcours des personnes en situation de handicap :

- L'Agefiph – agefiph.fr – [Ressource Handicap Formation \(RHF\)](#)
Téléphone : 0800 11 10 09 – E-mail : mrhf-idf@agefiph.asso.fr